

Motion relative aux transferts sanitaires des jeunes réunionnais et au rapatriement des dépouilles mortuaires

Considérant la nécessité pour le Conseil Départemental de La Réunion d'assurer un accompagnement digne et humain à ses administrés, particulièrement dans les situations de grande vulnérabilité et de détresse médicale, ou liée au deuil d'un proche.

Considérant les difficultés administratives et financières rencontrées par les familles lors des transferts sanitaires de leurs jeunes enfants et adolescents (plus de 16 ans) vers l'Hexagone, concernant la prise en charge de l'accompagnement parental.

Considérant l'injustice et l'exploitation commerciale subies par certaines familles lors des démarches de rapatriement post-mortem, notamment l'application de tarifs aériens prohibitifs et non encadrés, et les pratiques abusives de certaines entreprises de pompes funèbres, aggravant la détresse des familles déjà affectées par le deuil.

Les élus du Conseil Départemental de La Réunion, réunis en séance plénière,

Demandent à l'Etat de faire évoluer la réglementation afin de garantir et systématiser la prise en charge de l'accompagnement (transport et hébergement) d'un parent ou d'un proche désigné pour tout transfert sanitaire de jeunes (jusqu'à 25 ans) nécessitant une hospitalisation en Hexagone, reconnaissant ainsi le rôle indispensable du soutien familial dans le parcours de soin.

Demande à l'Etat la création d'un Fonds d'Urgence de Solidarité dédié au soutien financier immédiat des familles réunionnaises confrontées à des frais imprévus (notamment les surcoûts de transport aérien) liés à l'hospitalisation d'un jeune en Hexagone ou au rapatriement post-mortem.

Demande à l'Etat la création d'un guichet unique chargé d'orienter et d'accompagner de manière proactive les familles concernées par les transferts sanitaires ou le rapatriement des dépouilles, assurant le lien avec les services médicaux, les compagnies aériennes et l'ensemble des acteurs concernés.

A collection of 20 different handwritten signatures in black ink on a white background. The signatures are arranged in a loose, scattered pattern. Some are clearly legible, while others are more abstract. The styles vary significantly, including cursive, blocky, and stylized forms. The names represented in the signatures include:
1. Top Left: "W. M. S." (likely William M. Sargent)
2. Top Middle: "M. B. S." (likely Mary B. Sargent)
3. Top Right: "P. S." (likely Paul Sargent)
4. Middle Left: "A. S." (likely Alice Sargent)
5. Middle Center: "A. S." (likely Alice Sargent)
6. Middle Right: "J. S." (likely John Sargent)
7. Bottom Left: "W. M. S." (likely William M. Sargent)
8. Bottom Middle: "A. S." (likely Alice Sargent)
9. Bottom Right: "J. S." (likely John Sargent)
10. Center Left: "A. S." (likely Alice Sargent)
11. Center Middle: "A. S." (likely Alice Sargent)
12. Center Right: "J. S." (likely John Sargent)
13. Middle Left: "A. S." (likely Alice Sargent)
14. Middle Center: "A. S." (likely Alice Sargent)
15. Middle Right: "J. S." (likely John Sargent)
16. Bottom Left: "W. M. S." (likely William M. Sargent)
17. Bottom Middle: "A. S." (likely Alice Sargent)
18. Bottom Right: "J. S." (likely John Sargent)
19. Bottom Left: "W. M. S." (likely William M. Sargent)
20. Bottom Middle: "A. S." (likely Alice Sargent)
21. Bottom Right: "J. S." (likely John Sargent)